

Réf: Dossier 394180

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIR'CLAIR »

Siège ABIDJAN COCODY-DEUX PLATEAUX QUARTIER
COLOMBE DERRIERE SOCOCE, Lot 1304, Ilot 00

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 31/01/2025 reçus par Me KOUAME KOFFI ATHANASE , Notaire, enregistrés au CEPICI, le 10/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIR'CLAIR »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement, en tous pays et particulièrement en République de COTE D'IVOIRE :

- la vente de lunettes pharmaceutiques ;
- la vente d'appareils photo ;
- la vente de télescopes ;
- la vente de lunettes connectées ;
- la vente de loupes ;
- la vente de masques pour plongée ;
- la vente de lunettes pour piscine ;
- la vente de diverses autres marchandises.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toutes opérations

financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY-DEUX PLATEAUX QUARTIER COLOMBE DERRIERE SOCOCE, Lot 1304, Ilot 00

Dirigeant(s) M KHOCHMAN TARECK (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-04493 du 16/04/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°24534/GTCA/RC/2025 du 16/04/2025

